

nos valeurs

Juin 2011 N°140

LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉPARGNE

Venez faire le point sur vos placements
JUSQU'AU 26 JUIN 2011

La constitution progressive d'une épargne est indispensable pour préparer sereinement son avenir et celui de ses proches.

Pendant **les Rendez-Vous de l'Épargne**, jusqu'au 26 juin, nous vous proposons de prendre le temps de faire ensemble le point sur vos projets, et d'étudier les meilleures possibilités de placements qui s'offrent à vous.

Le Plan d'Épargne en Actions, pour investir en Bourse

Une enveloppe fiscale qui permet d'investir sur les marchés européens.

Une fiscalité avantageuse : Avec le PEA de la Banque Chaix, vous disposez d'un portefeuille de valeurs françaises et européennes, dont les gains sont exonérés de l'impôt sur le revenu (hors prélèvements sociaux) à la seule condition de le conserver durant au moins 5 ans. Après la 8^{ème} année, vous pouvez réaliser des retraits partiels sans clôture de votre PEA ou choisir de capitaliser, sans limite de durée.

Une épargne dynamique : Les versements programmés vous permettent d'entrer en bourse tout en lissant les performances des marchés. Vous bénéficiez d'opportunités de placement telles que les ouvertures de capital ou les nouveaux produits de fonds garantis.

Une gestion directe : Vous pouvez passer vos ordres d'achat ou de vente à votre agence ou suivre et gérer votre portefeuille d'actions directement sur www.banque-chaix.fr, rubrique "MES COMPTES".

L'Assurance Vie, votre patrimoine financier valorisé

Pourquoi l'assurance vie reste-t-elle le placement préféré des français ?

Un placement sur mesure : d'une souplesse sans équivalent grâce au large choix de supports de placement, elle peut répondre ainsi à vos objectifs financiers, familiaux, fiscaux, et plus globalement patrimoniaux.

Une fiscalité avantageuse dont vous pouvez bénéficier dès 8 ans de détention.

En effet, en cas de rachat ou de dénouement après 8 ans, les produits des contrats d'assurance vie bénéficient d'un abattement de 4 600 € pour une personne célibataire et de 9 200 € pour un couple soumis à imposition commune (abattement unique annuel applicable à l'ensemble des contrats d'assurance vie imposable au nom du même foyer fiscal)⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Au delà, les produits des contrats d'assurance vie sont taxés, sauf exception, au taux progressif de l'impôt sur le revenu ou, sur option, au prélèvement forfaitaire libérateur au taux de 7,5%. Ils sont soumis en tout état de cause aux prélèvements sociaux applicables selon la réglementation en vigueur.

suite au verso.../...

Et si vous rajoutiez de la performance à votre épargne ?



Plan d'Épargne en Actions, Assurance vie,
des solutions d'épargne dynamiques dans un cadre fiscal privilégié.

LES RENDEZ-VOUS
DE L'ÉPARGNE

DU 16 MAI AU 26 JUIN 2011

Adaptez vos investissements à votre situation financière, vos objectifs de placement de rentabilité et au niveau de risque que vous êtes prêt à accepter. Renseignez-vous auprès de votre conseiller habituel.

www.banque-chaix.fr

BANQUE CHAIX
NOS VALEURS ONT DE L'AVENIR

Adaptez vos investissements à votre situation financière, vos objectifs de placement, de rentabilité et au niveau de risque que vous êtes prêt à accepter.

Renseignez-vous auprès de votre conseiller habituel.

BANQUE CHAIX
NOS VALEURS ONT DE L'AVENIR

LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉPARGNE (SUITE)

L'épargne de précaution, un préalable à tout projet de capitalisation à long terme.

Constituer un capital pour vos projets à long terme, c'est également s'assurer qu'une partie de votre épargne reste immédiatement disponible et sans risque pour faire face aux imprévus. Livret A, Livret de Développement Durable, Compte Sur Livret, Compte Epargne Logement ou Plan Epargne Logement... Votre conseiller vous aidera à faire le bon choix en alliant leurs atouts !

L'épargne de précaution, à quoi ça sert ?

Réparer sa voiture, renouveler son électroménager, effectuer des travaux ou partir en week-end en Italie...

Constituer une épargne de précaution permet de faire face aux aléas du quotidien ou de financer des projets imprévus sans déséquilibrer son budget ni interférer dans la gestion de ses placements à long terme.

Comment optimiser son épargne de précaution ?

- Privilégiez les virements automatiques pour épargner sans même y penser !
- Une rentrée d'argent exceptionnelle ? profitez-en pour faire un virement complémentaire
- Diversifiez vos comptes épargne pour profiter des avantages de chacun.

Pour plus de précisions, prenez contact dès aujourd'hui auprès de votre conseiller habituel.

Retrouvez nos solutions d'épargne sur www.banque-chaix.fr

CARTE BANCAIRE ET CHÉQUIER, LES BONS GESTES POUR LA SÉCURITÉ!

Un des premiers réflexes de sécurité est de souscrire un contrat "Protection Valeurs" contre la perte ou le vol de vos moyens de paiement. Pour autant, il est important également d'adopter la bonne attitude dès que vous vous servez de vos cartes bancaires et chéquiers. Vous trouverez ici quelques conseils utiles pour vous prémunir contre la fraude.

Sécurisez vos paiements par chèque

Vous devez considérer vos formules de chèques comme des billets de banque !

Nous vous recommandons de lire attentivement les précautions à prendre sur la première page de votre chéquier. Par exemple, on trouve maintenant sur le marché des stylos feutres dont l'écriture se gomme : leur usage est totalement proscrit pour remplir vos chèques pour des raisons évidentes de falsifications possibles.

Carte Bancaire, comment éviter les principaux risques ?

Risques de vol

- Votre carte est personnelle, ne la confiez à personne,
- n'inscrivez pas votre code sur la carte ou sur un autre document,
- ne communiquez jamais votre code à quiconque : la Banque Chaix ne vous demandera jamais votre code, il en est de

même pour n'importe quel organisme. **Votre code doit rester secret !**

- tapez votre code en toute confidentialité : une personne mal intentionnée, en voyant votre code, peut être tentée de voler votre carte,
- pensez à ranger votre carte après chaque utilisation.

Risques de fraude

- Ne vous séparez pas de votre carte lors d'un paiement : la transaction ne doit se faire en aucun cas hors de votre vue,
- conservez votre carte à l'abri des regards indiscrets.

La fraude aux distributeurs

- Si vous remarquez un changement d'aspect ou un objet suspect, notamment dans la partie d'insertion de la carte et/ou sur le clavier de saisie du code (par exemple surépaisseur), ne faites en aucun cas l'opération et n'hésitez pas à le signaler à la Banque.

Plus généralement, vous trouverez sur www.banque-chaix.fr toutes les informations relatives à la sécurité bancaire sur internet.

Numéros de téléphone indispensables

>> Opposition Carte Bancaire :
0 892 705 705 (ouvert 7j/7 - 24h/24)
ou au **01 49 37 80 34**

>> Chéquiers perdus ou volés :
0 892 683 208 (ouvert 7j/7 - 24h/24)

>> ou sur www.banque-chaix.fr, cliquez sur "Opposition" et suivez les instructions.

Pour les anglophones

In France : **0 892 705 705**
01 49 37 80 34

Outside France : **+ 33 2 32 74 21 59**

Banque Chaix

Société Anonyme au capital de 11 570 592 euros - SIREN 542 620 224 - RCS Avignon
Banque et société de courtage en assurance immatriculée auprès de l'ORIAS - (Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance
www.orias.fr) sous le n° 07 022 846
Siège social : 43, Cours Jean Jaurès - BP 353 - 84027 AVIGNON CEDEX 1
Tél. : 04 90 27 27 27 - Fax : 04 90 14 99 99 - e-mail : chaix-contact@banque-chaix.fr - www.banque-chaix.fr

BANQUE CHAIX
NOS VALEURS ONT DE L'AVENIR